

Ville de Leuze-en-Hainaut

AVIS D'URBANISME ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par :

M. et Mme LYBAERT - VANMOORLEGHEM

Le terrain concerné est situé

Rue de la Caluyère 8 à 7901 Thieulain - cadastré 10 C 435 m, y

Le projet consiste en

Extension d'une habitation

Le projet implique une dérogation au Plan de Secteur : bien situé en zone agricole

Le projet présente des écarts au Guide Communal d'Urbanisme en ce qui concerne :

- Hauteur du mur gouttereau ;
- Toiture plate ;
- Matériaux (parement + toiture)

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 à 12 heures et le mercredi de 14 à 16 heures à l'adresse suivante : **Service urbanisme, Zoning Industriel de l'Europe, 7 à 7900 Leuze-en-Hainaut - possibilité hors heures d'ouverture et le samedi matin sur rendez-vous au 069/59 02 51.**

Affichage le 24/07/2025

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer

du 30/07/2025 au 01/09/2025

(Suspension des enquêtes publiques du 16 juillet au 15 août 2025)

- par courrier ordinaire à l'administration communale de Leuze-en-Hainaut, avenue de la Résistance, 1 à Leuze-en-Hainaut ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@leuze-en-hainaut.be.

Par le Collège :

Le Directeur Général, ff,
Art L1124-19 CDLD
Q. Ponchaut.

Le Député- Bourgmestre,
H. Cornillie.